



# PORTRAIT



CONSEIL DU SAINT-LAURENT  
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

## MISE EN CONTEXTE :

Cette fiche a été produite dans le cadre du processus d'élaboration du Plan de gestion intégrée régional (PGIR) touchant le territoire de la Table de Concertation Régionale (TCR) du Sud de l'estuaire moyen. Elle fait partie du portrait du territoire.

Pour en apprendre davantage sur l'ensemble de la démarche, visitez notre site internet : [tcrsudestuairemoyen.org](http://tcrsudestuairemoyen.org). Un résumé est également disponible en introduction de la [version conviviale du Plan d'action 2018-2023](#) (pages 6 à 11).

## REMERCIEMENTS :

L'équipe de coordination du Conseil du Saint-Laurent tient à remercier tous les membres, partenaires et collaborateurs de la Table de concertation du Sud de l'estuaire moyen qui ont participé à l'élaboration et à la vérification des fiches du portrait du territoire.

## CITATION RECOMMANDÉE :

Conseil du Saint-Laurent. (Année). Titre de la fiche. Fiche du portrait | Plan de Gestion Intégrée Régional du Conseil du Saint-Laurent.



## Le Conseil du Saint-Laurent

### RÉSUMÉ

Le Conseil du Saint-Laurent couvre le vaste territoire de la portion sud de l'estuaire moyen du Saint-Laurent, ses nombreuses îles et sa zone côtière. À cheval sur deux régions administratives et 4 MRC, on y dénombre 19 municipalités, dont deux insulaires. La totalité de sa superficie est englobée dans le territoire ancestral de la Première Nation Malécite de Viger. Le climat, tempéré par le fleuve, passe d'un type continental à subpolaire à mesure qu'on se dirige vers l'est.

Sa population, dont le bilan démographique depuis 2001 présente une hausse très modeste, se concentre particulièrement dans les municipalités de Rivière-du-Loup et Montmagny. Comparativement à la moyenne québécoise, elle se fait plus vieillissante, possède un niveau de scolarité un peu moins élevé, mais profite d'un marché de l'emploi en santé avec un taux de chômage généralement sous la moyenne provinciale. Alors que les salaires sont habituellement moins élevés que la moyenne nationale, l'écart entre le revenu et la valeur des propriétés est plus avantageux pour ceux désirant faire l'acquisition d'une habitation sur le territoire.

### Son territoire

Le territoire du Conseil du Saint-Laurent se répartit sur deux régions administratives, celles de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent. Dans le domaine terrestre, il correspond aux limites des 19 municipalités riveraines des municipalités régionales de comté (MRC) de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup. Dans le domaine hydrique, les limites épousent davantage celles des MRC qui s'étendent généralement au milieu du lit du fleuve Saint-Laurent (ligne médiane). Le territoire s'étire donc sur 264 km de côte (excluant les îles) et couvre une superficie de 2 956,27 km<sup>2</sup>, dont 1 248 km<sup>2</sup> en milieu terrestre (figure 1).



Berthier-sur-Mer et l'île Madame © Tourisme Chaudière-Appalaches

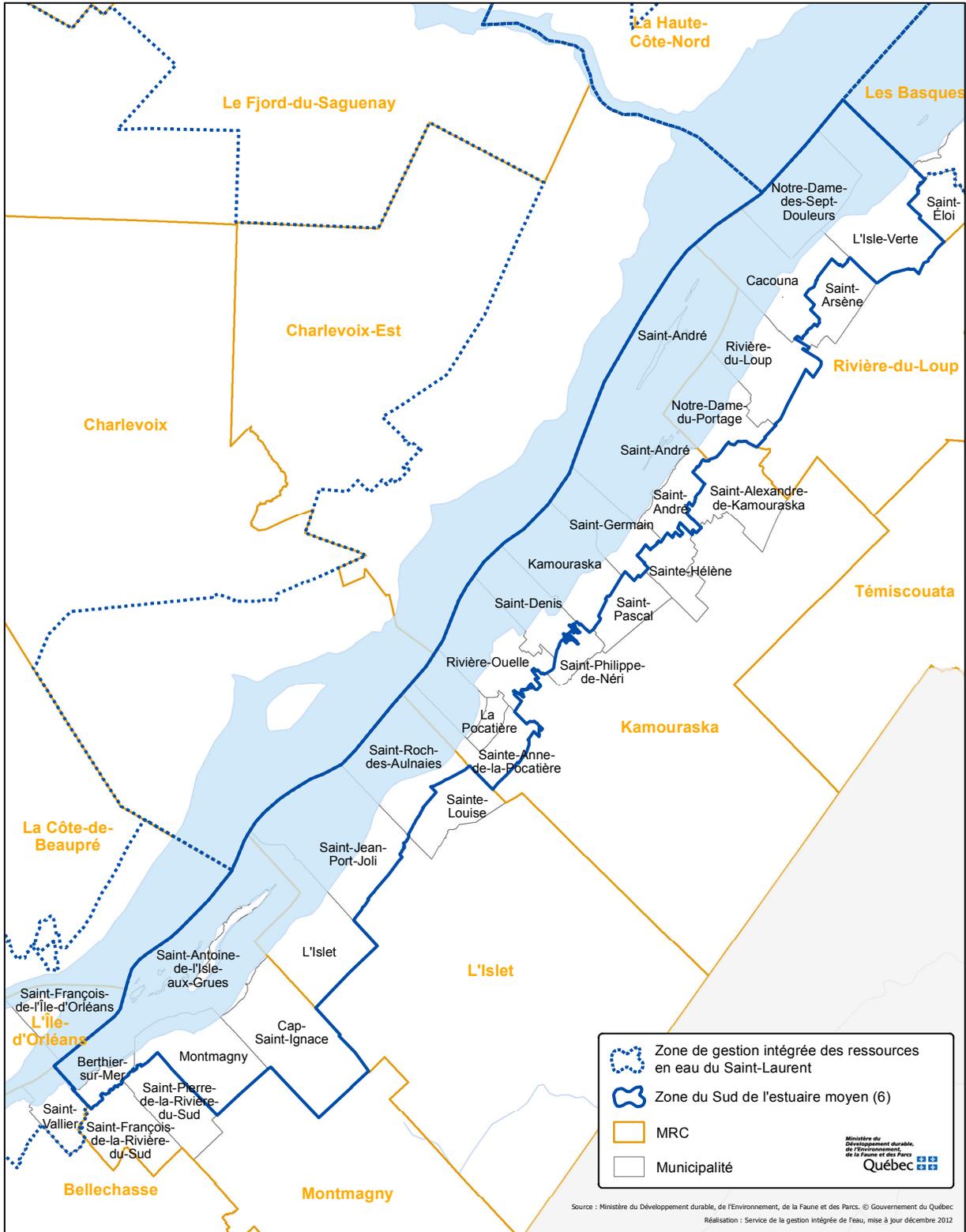


Figure 1. Limites du Conseil du Saint-Laurent © Gouvernement du Québec

Cette section du système du Saint-Laurent correspond également à la portion sud de l'estuaire moyen, soit une zone de transition entre un environnement d'eau douce et salée. L'estuaire du Saint-Laurent se divise en différents tronçons en fonction des propriétés physiques observées (figure 2). L'estuaire fluvial débute à l'extrémité est du lac St-Pierre, où les premiers effets des marées peuvent être perçus. Il se termine à la pointe est de l'île d'Orléans (vis-à-vis Berthier-sur-Mer) pour faire place à l'estuaire moyen. Il s'agit également de la limite des intrusions salines provenant du golfe. À l'embouchure de la rivière Saguenay (L'Isle-Verte), un changement drastique de la bathymétrie marque le début de l'estuaire maritime.





## Territoire autochtone

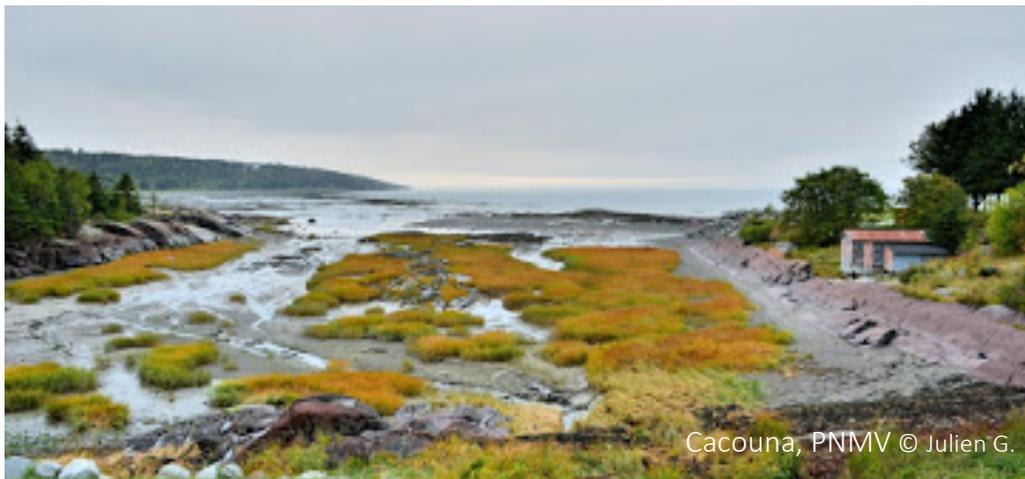
La réserve de la Première Nation Malécite de Viger (PNMV), située dans le secteur de Cacouna, est le seul territoire autochtone officiel à l'intérieur des limites de la TCR. Avec ses 400 m<sup>2</sup> de superficie, il s'agit de la plus petite réserve autochtone du Canada.



On y retrouve un édifice qui loge les bureaux administratifs de la PNMV et une bâtisse patrimoniale (la maison Denis-Launière), mais aucun habitant permanent. En effet, la totalité des 1203 membres vit hors réserve<sup>1</sup> (Gouvernement du Canada, 2017).

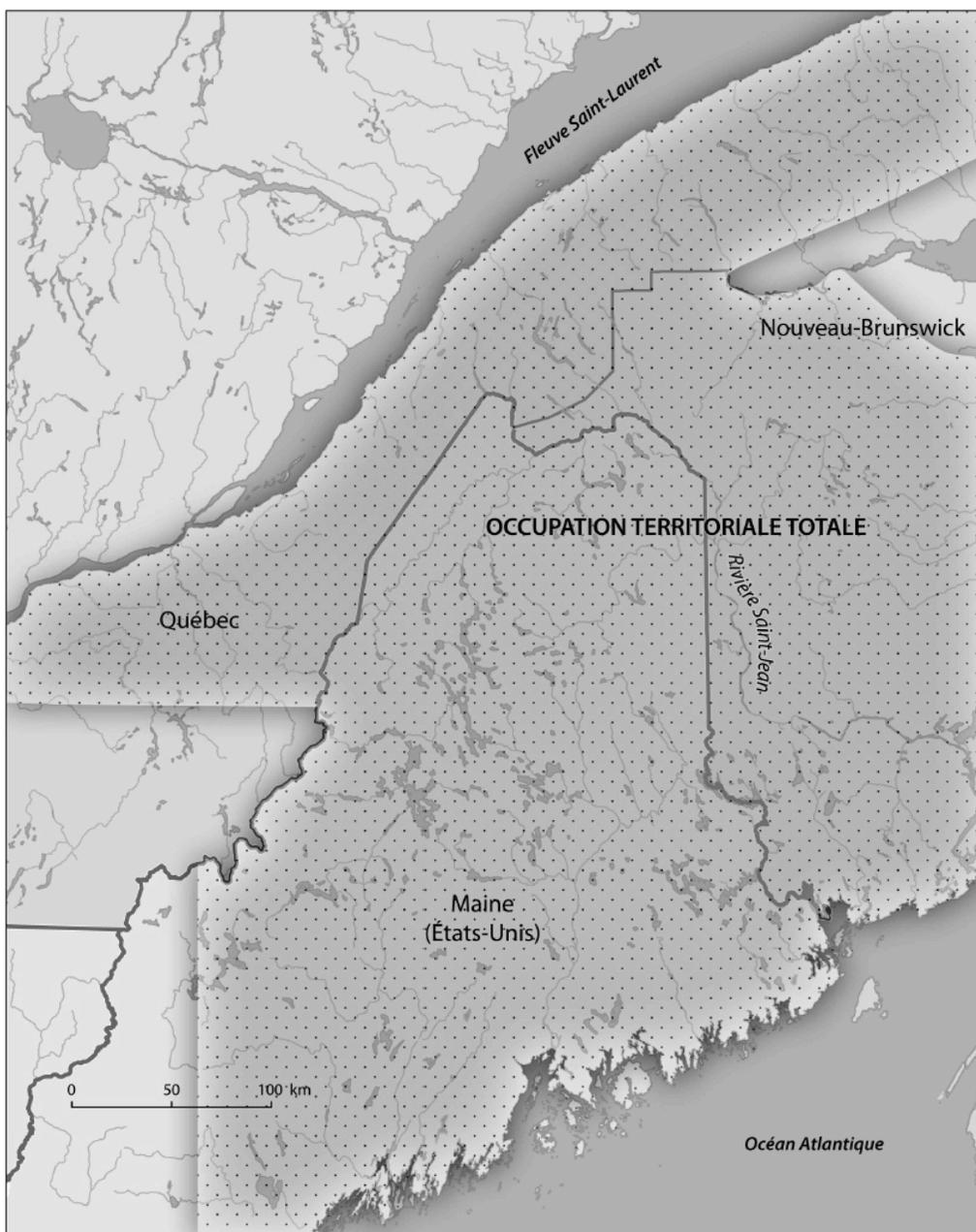
Pourtant, le territoire ancestral de la PNMV est beaucoup plus vaste. Comme de nombreux peuples autochtones nomades, les Malécites se déplaçaient selon les saisons et la disponibilité de nourriture provenant de la forêt, des rivières et de la mer. Leur territoire traditionnel comprend le bassin versant de la rivière Saint-Jean, qui parcourt le Nouveau-Brunswick et le Maine, et s'étend jusqu'au fleuve Saint-Laurent au Québec (figure 3, Calderhead et Klein, 2012).

Dans la province de Québec, les Malécites occupent et utilisent, depuis des temps immémoriaux, un territoire situé sur la rive sud du Saint-Laurent, compris entre la rivière Chaudière, près de Lévis et la rivière Mitis, près de Mont-Joli. Ce territoire rejoint les rives nordiques du fleuve Saint-Laurent ainsi qu'une partie des berges de la rivière Saguenay. Aujourd'hui, la Première Nation Malécite de Viger revendique ses droits sur ce territoire ancestral qui, en langue malécite, constitue le « Wolastokuk » des Malécites au Québec (Larouche, 2015). Ainsi, l'ensemble du territoire de la TCR est englobé au sein du territoire ancestral de la PNMV.



Cacouna, PNMV © Julien G.

<sup>1</sup> La PNMV possède 2 réserves, soit Cacouna 22 et Whitworth 21, toutes deux situées dans la MRC de Rivière-du-Loup.



**Figure 3.** Territoire traditionnel Malécite (source : Calderhead et Klein, 2012).

### **Son climat**

L'ouest du territoire, soumis à un climat de type continental humide tempéré, fait place à un climat subpolaire subhumide intermédiaire à partir de La Pocatière environ (Gérardin et McKenney, 2001). Le gradient météorologique entre le secteur ouest et est du territoire est présenté au tableau 1.

Le climat est adouci en hiver et tempéré en été sous l'influence de l'estuaire du Saint-Laurent. Les hivers sont généralement longs et froids et durent au moins quatre mois

complets. La période moyenne sans gel s'étend de la mi-mai au début d'octobre. Les étés sont chauds et courts avec une saison de croissance longue dans le secteur ouest (180 à 209 jours), mais plus courte dans l'est (150 à 179 jours). Les précipitations moyennes annuelles, influencées elles aussi par la présence du Saint-Laurent, sont abondantes (autour de 1 000 mm). Les précipitations les plus importantes surviennent au cours de l'été et de l'automne (Gouvernement du Québec, 2010a et b; MRC de Rivière-du-Loup, 2013; OBAKIR, 2014; OBV Côte-du-Sud, 2014).

**Tableau 1 :** Conditions climatiques annuelles moyennes mesurées aux stations météorologiques de municipalités limitrophes du territoire

Localité	Station #	Température moyenne			Précipitations annuelles moyennes		
		Mois le plus chaud	Mois le plus froid	Annuelle	Pluie	Neige	Totale
Montmagny	7055210	19,0°C	-11,8°C	4,5°C	898,2 mm	242,7 cm	1140,7 mm
Trois-Pistoles*	7058560	17,5°C	-11,8°C	3,8°C	689,8 mm	312,0 cm	999,4 mm

Sources : Environnement Canada (accessible en ligne : <http://climat.meteo.gc.ca/>).

Les stations utilisées pour obtenir ces moyennes climatiques possèdent au moins 15 années d'enregistrement entre 1981 et 2010.

\*Bien que Trois-Pistoles soit située à l'extérieur des limites de la TCR, cette station est la plus représentative du climat observé dans la portion est du territoire.

## Sa population<sup>2-3</sup>

Les 19 municipalités riveraines qui composent le territoire de la TCR regroupent une population de 56 788 personnes (tableau 2), ce qui représente 0,7 % de la population totale du Québec. La localité la plus peuplée est Rivière-du-Loup (19 507 habitants), suivie de Montmagny (11 255 habitants). Ensemble, elles rassemblent plus de 50 % de la population totale de la TCR. Les autres municipalités ont un poids démographique très inférieur (figure 4). Avec ses 4120 habitants, La Pocatière, 3<sup>e</sup> ville en importance sur le territoire, est presque 5 fois moins peuplée que Rivière-du-Loup. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, sur l'île Verte, ne compte quant à elle que 36 citoyens.

<sup>2</sup> Les données utilisées pour dresser le portrait démographique et socio-économique de la population proviennent des recensements effectués par Statistique Canada. Afin de protéger la confidentialité des renseignements personnels fournis par les répondants, Statistique Canada effectue un arrondissement aléatoire de ses données et n'affiche pas les données détaillées pour les municipalités comptant une population de moins de 40 personnes (indiqué comme Non Disponible sur les graphiques et dans les tableaux)

<sup>3</sup> [Une cartographie interactive associée à cette section présente les données démographique et socio-économique plus détaillées pour chacune des municipalités du territoire.](#)

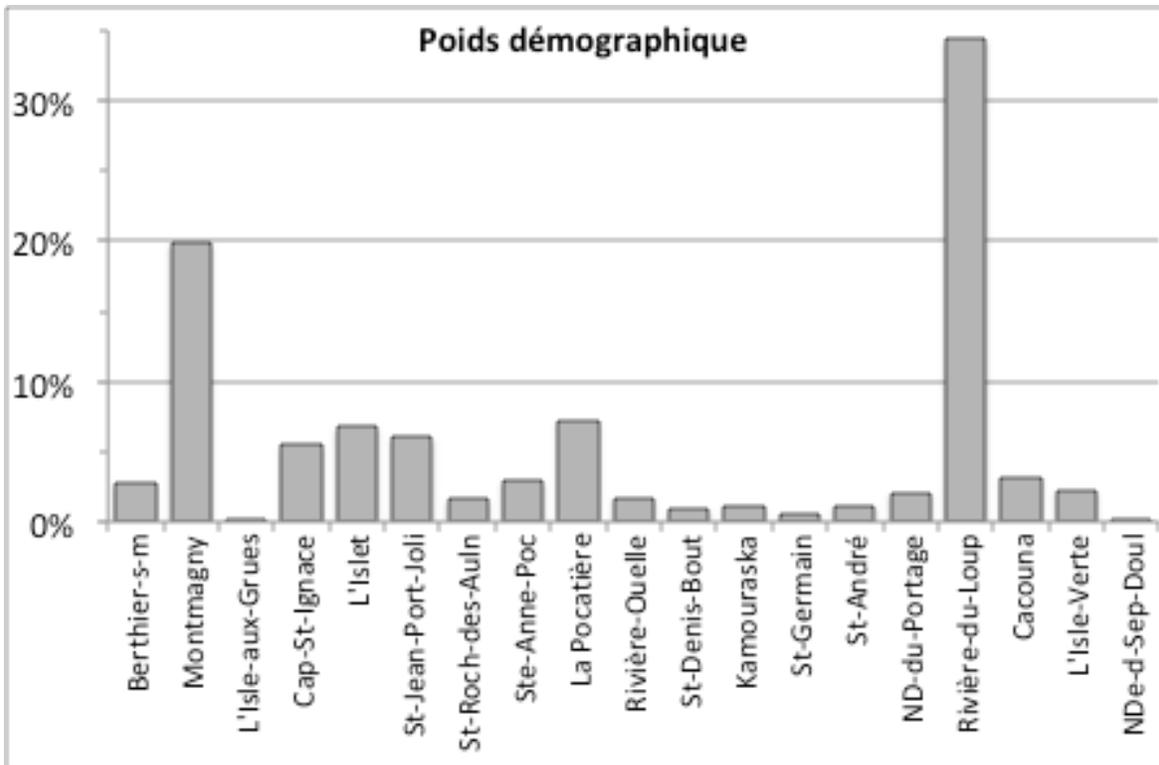
**Tableau 2.** Répartition de la population sur le territoire de la TCR, superficie et densité d'occupation par municipalité.

Municipalité	Population	Poids démographique	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (habitants/km <sup>2</sup> )
Berthier-sur-Mer	1555	2,7 %	27	<u>57,8</u>
Montmagny	<u>11 255</u>	<u>19,8 %</u>	<u>125</u>	<u>90,4</u>
St-A-de-l'Isle-aux-Grues	144	0,3 %	25	5,7
Cap-Saint-Ignace	3089	5,4 %	<u>205</u>	15,1
L'Islet	<u>3827</u>	<u>6,7 %</u>	<u>120</u>	31,8
Saint-Jean-Port-Joli	3407	6,0 %	69	49,1
St-Roch-des-Aulnaies	917	1,6 %	49	18,6
Ste-Anne-de-la-Poc.	1636	2,9 %	55	29,8
La Pocatière	<u>4120</u>	<u>7,3 %</u>	22	<u>190,4</u>
Rivière-Ouelle	970	1,7 %	58	16,8
St-Denis-de la Bout.	517	0,9 %	34	15,4
Kamouraska	616	1,1 %	44	14,0
St-Germain	286	0,5 %	29	10,0
St-André	658	1,2 %	71	9,3
ND-du-Portage	1151	2,0 %	40	28,6
Rivière-du-Loup	<u>19 507</u>	<u>34,4 %</u>	84	<u>231,9</u>
Cacouna	1803	3,2 %	63	28,7
L'Isle-Verte	1294	2,3 %	<u>118</u>	11,0
ND-des-Sept-Douleurs	36	0,1 %	12	3,1
<b>Territoire de la TCR</b>	<b>56 788</b>	<b>100 %</b>	<b>1248</b>	<b>45,5</b>

Pour chacun des indices, les résultats qui surpassent la moyenne pour le territoire de la TCR sont soulignés.

Source : Recensement 2016, Statistique Canada

Cette population se répartit sur un territoire de 1 248 km<sup>2</sup> (tableau 2). Les municipalités de plus grandes superficies sont, en ordre, Cap-Saint-Ignace (205 km<sup>2</sup>), Montmagny (125 km<sup>2</sup>), L'Islet (120 km<sup>2</sup>) et L'Isle-Verte (118 km<sup>2</sup>). Les plus fortes densités de population sont rencontrées à Rivière-du-Loup (232 habitants/km<sup>2</sup>) et La Pocatière (190 habitants/km<sup>2</sup>), alors que les plus faibles se trouvent aux deux municipalités insulaires, soit Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (3,1 habitants/km<sup>2</sup>) et Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (5,7 habitants/km<sup>2</sup>). En moyenne, la densité de population sur le territoire de la TCR est de 45,5 habitants/km<sup>2</sup>. En comparaison, la ville de Québec occupe une superficie de 453,38 km<sup>2</sup> sur laquelle se répartit une population de 531 902 habitants, ce qui représente une densité de population qui équivaut à 1173,2 habitants au km<sup>2</sup> (Statistique Canada, 2018).

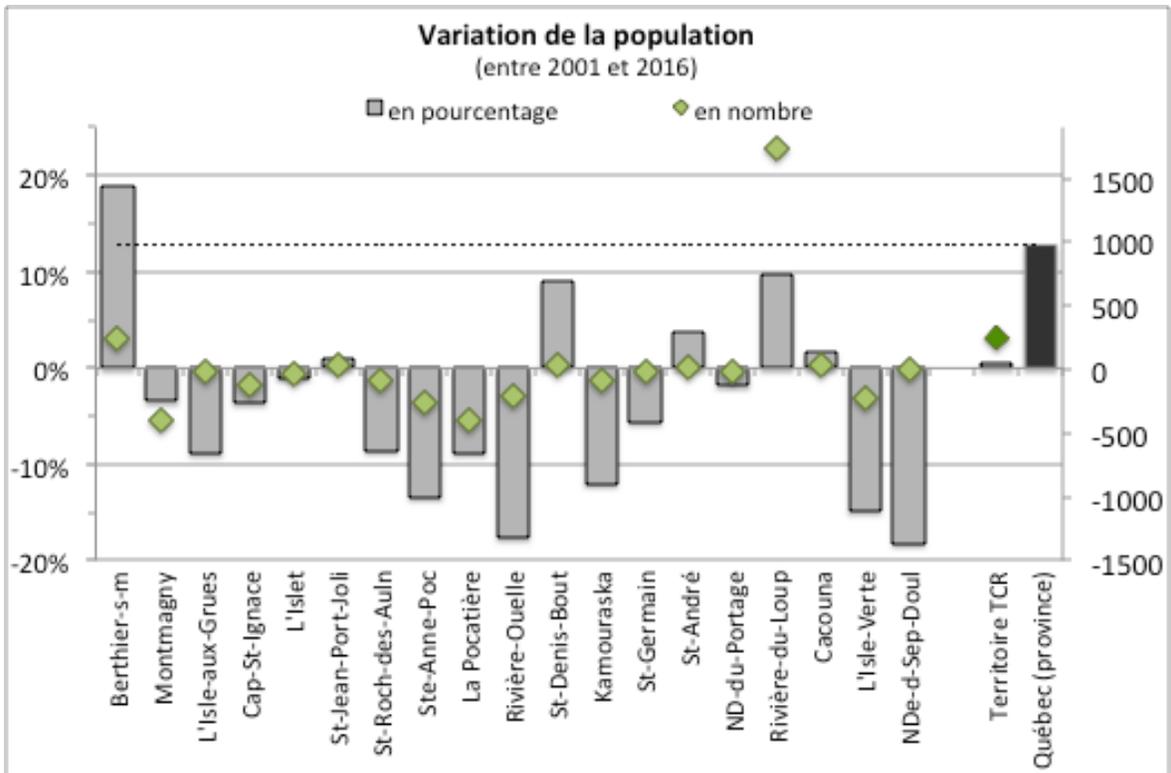


**Figure 4.** Comparaison du poids démographique de chaque municipalité au sein de la TCR.

Entre 2001 et 2016, la majorité des municipalités (13 sur 19) ont connu une baisse démographique (figure 5). Malgré cela, la variation globale de l'ensemble de la population du territoire de la TCR demeure légèrement positive (0,4 % d'accroissement). Ce résultat s'explique principalement par la hausse démographique (+ 1735 habitants) qu'a connue Rivière-du-Loup depuis 2001. En comparaison, la population québécoise pour la même période a connu une augmentation de 12,8 % (figure 5 et tableau 3).



Rivière-du-Loup © Inconnu



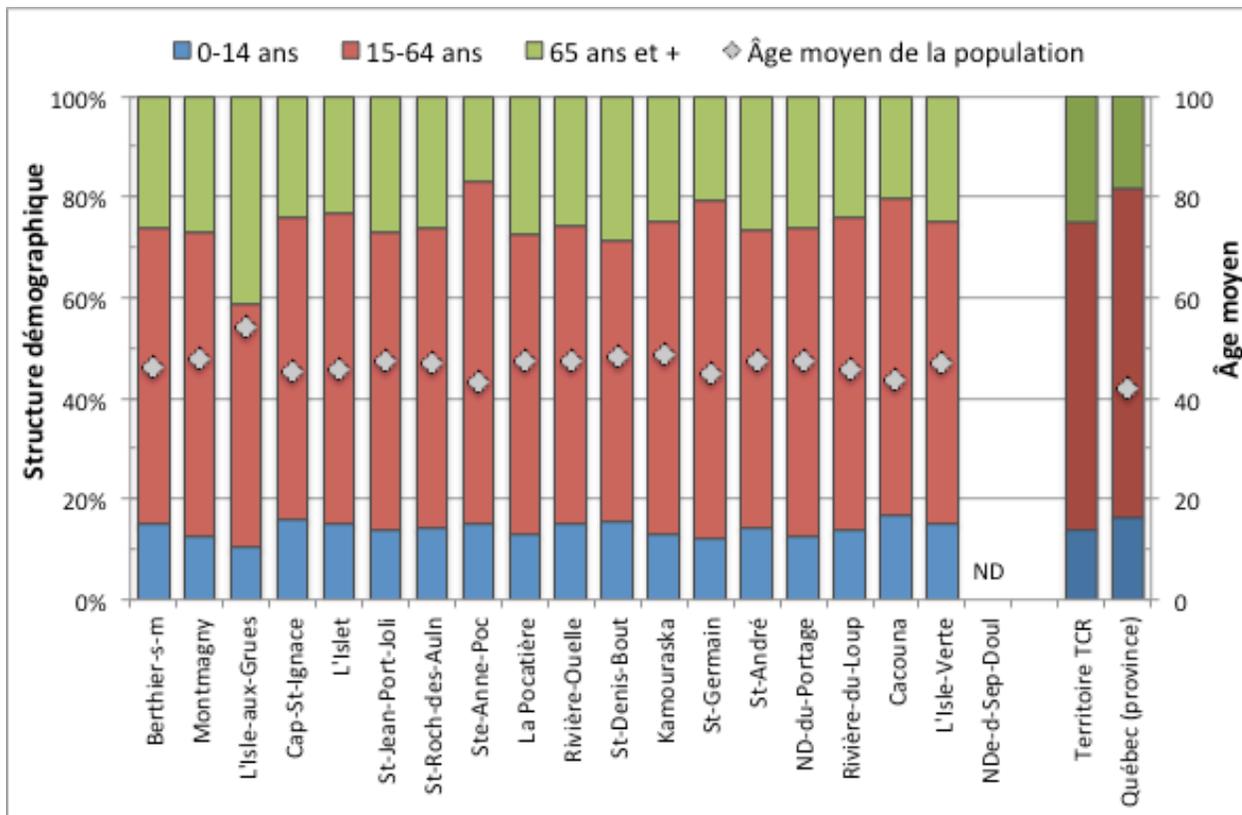
**Figure 5.** Variation démographique pour la période 2001 à 2016 enregistrée au sein de chacune des municipalités comprises sur le territoire de la TCR en valeur absolue (losange vert) et en pourcentage (histogramme grisé). La moyenne québécoise (%) est représentée par la ligne pointillée.

L'évolution démographique observée entre les différentes périodes de recensements (2001 à 2006, 2006 à 2011 et 2011 à 2016) montre un portrait beaucoup plus variable au sein de chaque municipalité (tableau 3). Au cours des deux premières périodes, soit de 2001 à 2006 et de 2006 à 2011, la population totale sur le territoire de la TCR était en croissance (de 0,9 % et 0,8 % respectivement). Ces hausses sont cependant modestes comparativement aux moyennes québécoises calculées aux mêmes moments (4,3 % et 4,7 % respectivement). Entre 2011 et 2016, le bilan démographique pour la population de l'ensemble de la TCR devient cependant négatif (-1,3 %). Bien que la population luperivienne ait continué de s'accroître, la hausse fut beaucoup plus faible que par le passé et ne parvient désormais plus à masquer le signal provenant des plus petites municipalités qui se dévitalisent tranquillement.

**Tableau 3.** Répartition de la population au sein du territoire de la TCR et variation démographique entre 2001 et 2016.

Municipalité	Population				Variation en %			
	2001	2006	2011	2016	2001-2006	2006-2011	2011-2016	2001-2016
Berthier-sur-Mer	1307	1239	1398	1555	-5,2	12,8	11,2	↗ 19,0
Montmagny	11 654	11 353	11 491	11 255	-2,6	1,2	-2,1	↘ -3,4
St-A-de-l'Isle-aux-Grues	158	163	146	144	3,2	-10,4	-1,4	↘ -8,9
Cap-Saint-Ignace	3204	3204	3045	3089	0,0	-5,0	1,4	↘ -3,6
L'Islet	3866	3840	3999	3827	-0,7	4,1	-4,3	↘ -1,0
Saint-Jean-Port-Joli	3372	3363	3304	3407	-0,3	-1,8	3,1	↗ 1,0
St-Roch-des-Aulnaies	1003	939	967	917	-6,4	3,0	-5,2	↘ -8,6
Ste-Anne-de-la-Poc.	1889	1843	1717	1636	-2,4	-6,8	-4,7	↘ -13,4
La Pocatière	4518	4575	4266	4120	1,3	-6,8	-3,4	↘ -8,8
Rivière-Ouelle	1177	1165	1058	970	-1,0	-9,2	-8,3	↘ -17,6
St-Denis-de la Bout.	474	523	503	517	10,3	-3,8	2,8	↗ 9,1
Kamouraska	700	705	589	616	0,7	-16,5	4,6	↘ -12,0
St-Germain	303	301	280	286	-0,7	-7,0	2,1	↘ -5,6
St-André	634	618	651	658	-2,5	5,3	1,1	↗ 3,8
ND-du-Portage	1172	1262	1193	1151	7,7	-5,5	-3,5	↘ -1,8
Rivière-du-Loup	17 772	18 586	19 447	19 507	4,6	4,6	0,3	↗ 9,8
Cacouna	1772	1853	1939	1803	4,6	4,6	-7,0	↗ 1,7
L'Isle-Verte	1519	1464	1469	1294	-3,6	0,3	-11,9	↘ -14,8
ND-des-Sept-Douleurs	44	62	49	36	40,9	-21,0	-26,5	↘ -18,2
<b>Territoire de la TCR</b>	<b>56 538</b>	<b>57 058</b>	<b>57 511</b>	<b>56 788</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>-1,3</b>	<b>↗ 0,4</b>
<b>Québec (province)</b>	<b>7 237 480</b>	<b>7 546 131</b>	<b>7 903 001</b>	<b>8 164 361</b>	<b>4,3</b>	<b>4,7</b>	<b>3,3</b>	<b>↗ 12,8</b>

Source : Recensement 2016, Statistique Canada

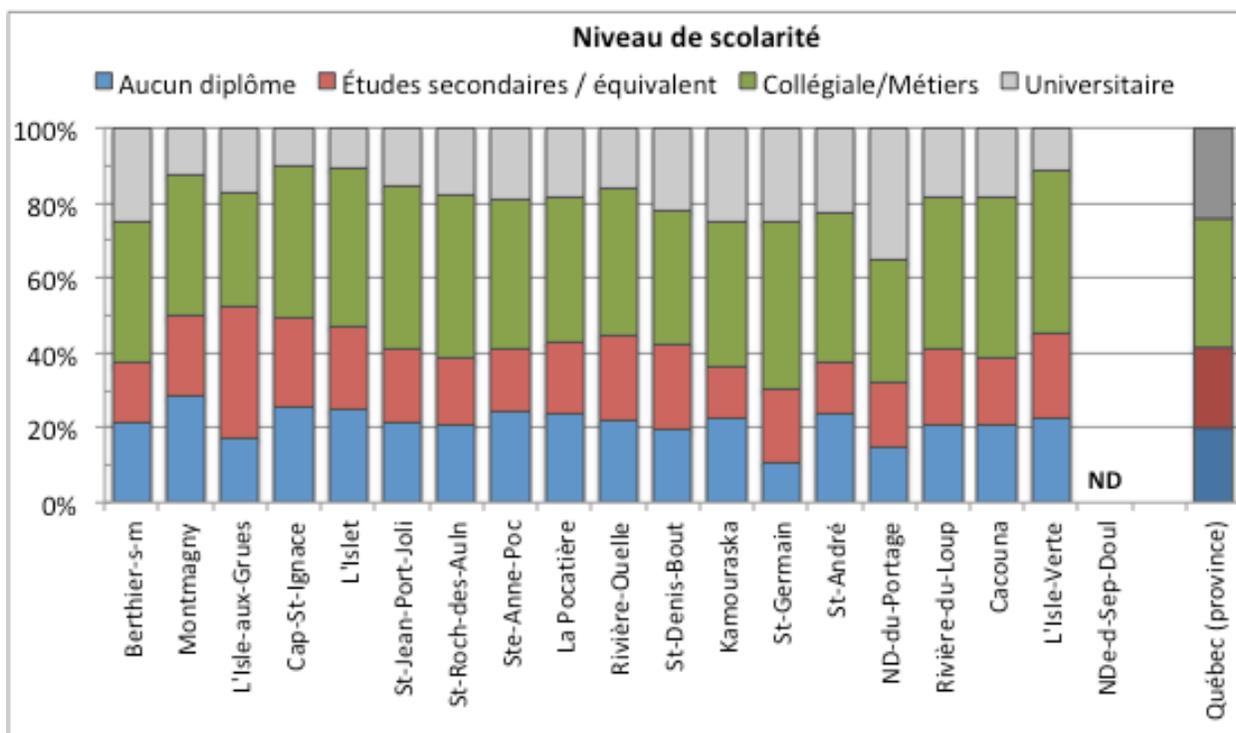


**Figure 6<sup>4</sup>.** Répartition de la population selon le groupe d'âge et âge moyen de la population pour chacune des municipalités comparé à la moyenne de la TCR et Québécoise.

La population se fait plus vieillissante sur le territoire de la TCR comparativement à la moyenne québécoise (figure 6). En effet, 25 % des citoyens se situent dans la tranche d'âge des 65 ans et plus, alors que la proportion est davantage de l'ordre de 18 % pour le Québec. C'est à Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues que cette proportion est la plus élevée (42 %). L'âge moyen de la population y est de 54 ans, soit 12 ans de plus que la moyenne nationale (41,9 ans).

<sup>4</sup> ND = données non disponibles

Afin de protéger la confidentialité des renseignements personnels fournis par les répondants, Statistique Canada n'affiche pas les données détaillées pour les municipalités comptant une population de moins de 40 personnes.



**Figure 7.** Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu pour la population âgée de 15 ans et plus de chacune des municipalités et comparaison avec la moyenne québécoise.

De façon générale, le portrait de la scolarisation sur le territoire de la TCR se caractérise par une plus forte proportion de gens sans diplôme ou possédant des études de formations professionnelles (métiers) et collégiales par rapport à la moyenne nationale (figure 7 et tableau 4). En comparant les municipalités entre elles, il est cependant possible d’observer de grandes disparités. Par exemple, à Montmagny, Saint-Antoine-de-l’Isle-aux-Grues et Cap-Saint-Ignace, le plus haut niveau de diplomation atteint par environ 50 % de la population est équivalent ou inférieur au diplôme d’études secondaires. Cette proportion tombe à un peu plus de 30 % à Saint-Germain et Notre-Dame-du-Portage, comparativement à 41,5 % pour la moyenne nationale. Seules 4 municipalités (Berthier-sur-Mer, Kamouraska, Saint-Germain et Notre-Dame-du-Portage) présentent un taux de diplomation universitaire supérieur à la moyenne québécoise (24,1 %) et c’est à Notre-Dame-du-Portage que cette proportion est la plus élevée (35 %).

Sur le plan de l’emploi, le secteur tertiaire (services) constitue de loin le plus important secteur de l’économie du Québec. La part de l’emploi qui lui est attribué atteint 77,7 %, comparativement à 17,4 % et 2,5 % pour les secteurs secondaire (construction et fabrication) et primaire (exploitation des ressources) respectivement (tableau 4).

À l’image du portrait provincial, la répartition sectorielle de l’emploi au sein des différentes localités du territoire de la TCR est celle d’un marché tourné davantage vers une économie de

services, plutôt que vers la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Il existe cependant à cet égard, une grande disparité intermunicipale.

Comparativement à la moyenne provinciale, la proportion d'emploi associée aux secteurs primaire et secondaire est plus importante au sein de la grande majorité des localités côtières du sud de l'estuaire moyen. En effet, 16 municipalités surpassent la moyenne nationale en ce qui a trait aux emplois liés à l'exploitation des ressources premières. Pour 8 d'entre elles, le taux d'emploi grimpe au-dessus des 10 %. C'est à Saint-Germain que ce pourcentage culmine avec 21,1 % de la population active associée à l'industrie du secteur primaire. La situation est similaire lorsqu'on considère le secteur secondaire qui occupe une proportion supérieure de la population active par rapport à la moyenne québécoise dans au moins 15 des 19 municipalités du territoire. À Cap-Saint-Ignace, plus du tiers de la population active (34,7 %) y est associé. Le secteur tertiaire reste le plus représentatif du marché de l'emploi pour le territoire, puisqu'il occupe entre 56,5 % et 93,8 % de la population active selon la municipalité. Cependant, la proportion d'emploi dans le secteur tertiaire se situe généralement sous la moyenne nationale (77,7 %). Pour au moins 8 localités, ce pourcentage ne dépasse pas les 65 %.



Champs agricoles et exploitation de tourbières dans le secteur de Rivière-Ouelle

© Cédric Villeneuve

**Tableau 4.** Scolarité, secteur d'emploi et revenu.

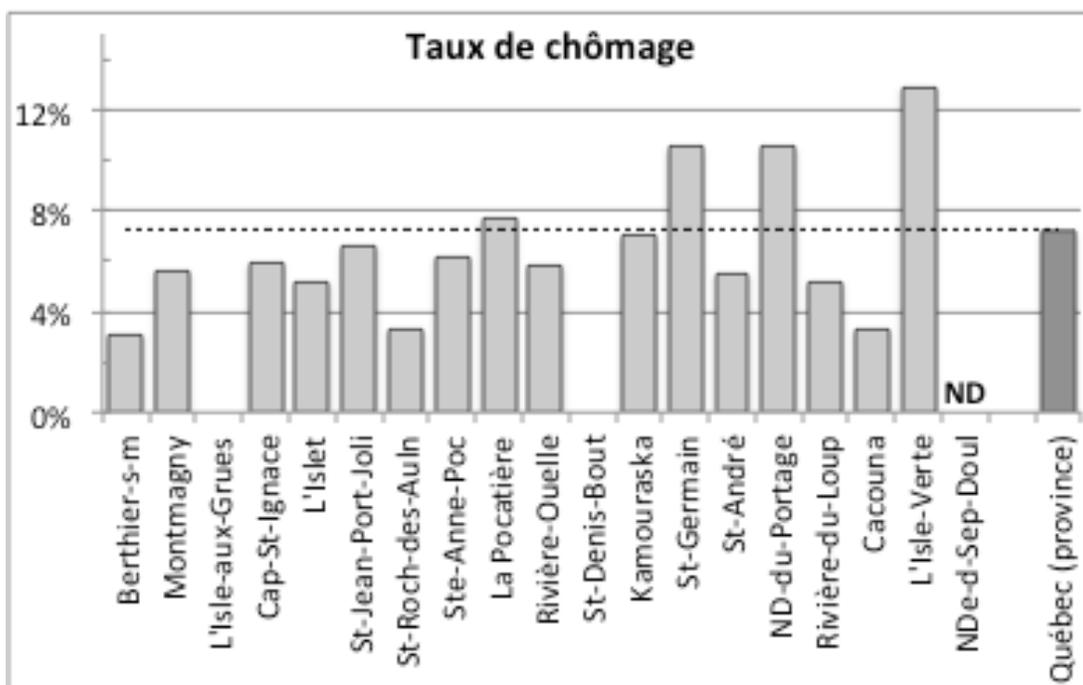
Municipalité	Aucun diplôme*	DES / équivalent*	DEC / Métiers*	Universitaire*	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Berthier-sur-Mer	<u>21,4%</u>	15,5%	<u>37,6%</u>	<u>24,7%</u>	2,5%	<u>27,5%</u>	68,8%
Montmagny	<u>28,4%</u>	<u>21,6%</u>	<u>37,5%</u>	12,5%	2,4%	<u>27,4%</u>	68,8%
St-A-de-l'Isle-aux-Grues	17,4%	<u>34,8%</u>	30,4%	17,4%	<u>12,5%</u>	12,5%	<u>93,8%</u>
Cap-Saint-Ignace	<u>25,8%</u>	<u>23,4%</u>	<u>40,5%</u>	10,3%	<u>4,6%</u>	<u>34,7%</u>	58,2%
L'Islet	<u>25,0%</u>	<u>22,3%</u>	<u>42,1%</u>	10,6%	<u>8,3%</u>	<u>32,6%</u>	56,5%
Saint-Jean-Port-Joli	<u>21,5%</u>	19,5%	<u>43,2%</u>	15,6%	<u>6,9%</u>	<u>25,4%</u>	65,4%
St-Roch-des-Aulnaies	<u>20,5%</u>	17,9%	<u>42,9%</u>	17,9%	<u>20,0%</u>	<u>21,1%</u>	57,8%
Ste-Anne-de-la-Poc.	<u>24,2%</u>	16,6%	<u>40,4%</u>	18,8%	<u>11,9%</u>	<u>29,0%</u>	59,1%
La Pocatière	<u>23,9%</u>	18,7%	<u>38,9%</u>	18,4%	<u>4,3%</u>	<u>19,9%</u>	72,9%
Rivière-Ouelle	<u>21,9%</u>	<u>23,1%</u>	<u>39,4%</u>	16,3%	<u>20,9%</u>	15,1%	68,6%
St-Denis-de la Bout.	19,8%	<u>23,3%</u>	<u>36,0%</u>	22,1%	<u>14,6%</u>	<u>19,5%</u>	<u>78,0%</u>
Kamouraska	<u>23,1%</u>	14,3%	<u>39,6%</u>	<u>25,3%</u>	<u>19,3%</u>	<u>17,5%</u>	59,6%
St-Germain	10,9%	20,0%	<u>45,5%</u>	<u>25,5%</u>	<u>21,1%</u>	<u>23,7%</u>	63,2%
St-André	<u>23,7%</u>	14,0%	<u>39,8%</u>	22,6%	<u>5,5%</u>	<u>20,0%</u>	76,4%
ND-du-Portage	14,6%	17,5%	<u>32,0%</u>	<u>35,0%</u>	<u>3,5%</u>	16,7%	<u>78,1%</u>
Rivière-du-Loup	<u>20,7%</u>	20,2%	<u>40,4%</u>	18,6%	<u>3,7%</u>	<u>17,8%</u>	77,1%
Cacouna	<u>20,7%</u>	18,4%	<u>43,0%</u>	18,4%	<u>6,5%</u>	<u>17,9%</u>	72,3%
L'Isle-Verte	<u>22,8%</u>	<u>22,4%</u>	<u>43,4%</u>	11,4%	<u>13,6%</u>	<u>27,1%</u>	59,3%
ND-des-Sept-Douleurs	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
<b>Québec (province)</b>	<b>19,9%</b>	<b>21,5%</b>	<b>34,5%</b>	<b>24,1%</b>	<b>2,5%</b>	<b>17,4%</b>	<b>77,7%</b>

Pour chacun des indices considérés, les résultats qui surpassent la moyenne québécoise sont soulignés.

En raison de l'arrondissement aléatoire des données à des fins de confidentialité, la somme des parties ne correspond pas nécessairement au total.

\*Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus

Source : Recensement 2016, Statistique Canada



**Figure 8.** Taux de chômage pour chacune des municipalités du territoire comparé à la moyenne provinciale (ligne pointillée).

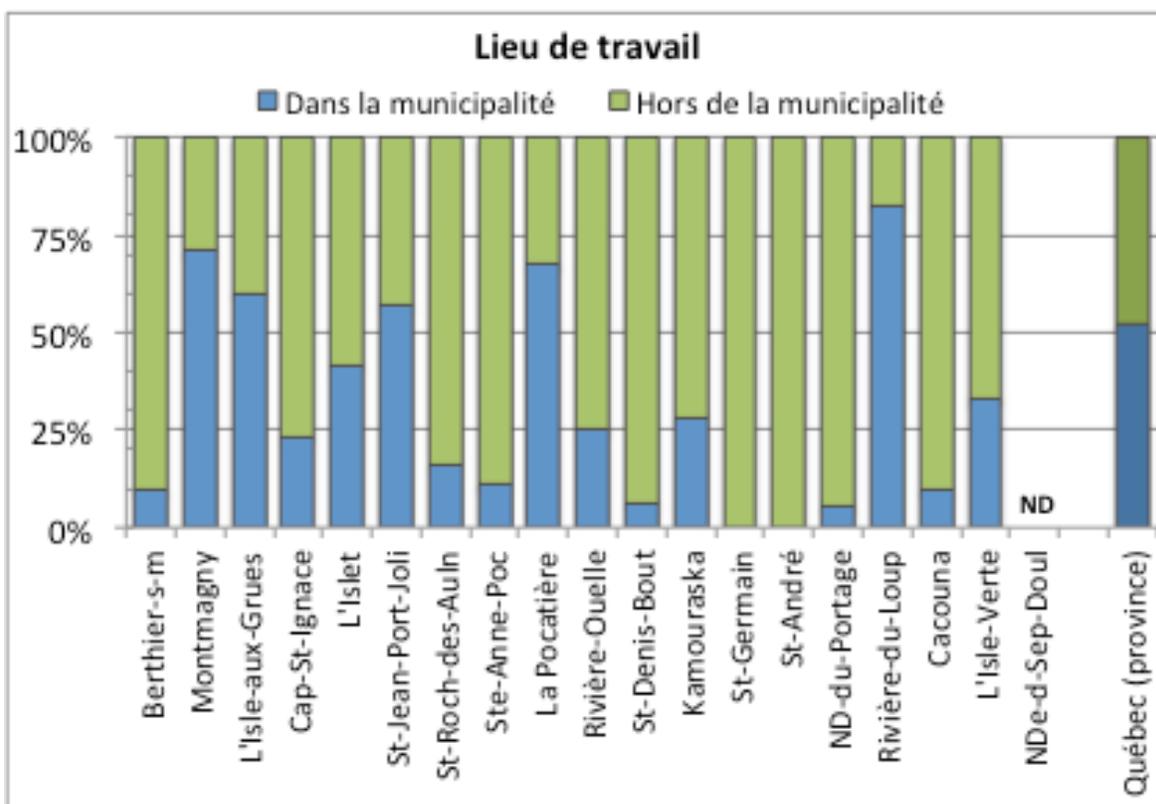
Il existe divers indicateurs du marché du travail dont le taux d’emploi, qui mesure la proportion de personnes disposant d’un emploi parmi celles en âge de travailler, ou le taux d’activité, qui correspond à la proportion de gens qui travaillent ou cherchent un emploi par rapport à la population totale. C’est toutefois le taux de chômage qui est la statistique la plus souvent utilisée pour présenter la situation économique d’un territoire.

Le taux de chômage pour la province de Québec se situe à 7,2 % (figure 8 et tableau 5). Sommairement, un taux de chômage situé entre 7 et 8 % serait représentatif d’une économie considérée normale, alors qu’on se trouve en situation de plein emploi lorsqu’il s’approche de la barre des 5 %. Un taux au-dessus des 10 % serait davantage associé à un ralentissement du marché du travail (période de récession) (Chambre de commerce de Rivière-du-Loup, communication personnelle).

Il est intéressant de noter que le taux de chômage de la presque totalité des municipalités du territoire de la TCR se situe sous la moyenne nationale et qu’au moins 7 d’entre elles se trouvent en situation de plein emploi (figure 8 et tableau 5). Cette situation peut résulter de la croissance de l’économie locale, mais également d’une diminution du bassin de main-d’œuvre en raison du vieillissement et de la décroissance de la population (notamment le départ des jeunes vers les grands centres). Si cette situation peut sembler intéressante pour les gens en recherche d’emploi, elle peut aussi représenter un défi notable pour les entreprises à la recherche de main-d’œuvre qualifiée, particulièrement dans les municipalités où le taux de diplomation est bas.

Il est nécessaire de rappeler que les données statistiques utilisées portent sur le lieu de résidence des personnes recensées et non sur leur lieu de travail. À titre d'exemple, le taux d'emploi indique le nombre de personnes de la municipalité qui occupent un travail, sans préciser si l'emploi occupé se situe dans cette même localité ou dans une autre. Si au niveau régional ou provincial, ces données peuvent être représentatives des conditions du marché de l'emploi pour le territoire considéré. À une échelle plus locale, une telle interprétation n'est pas toujours possible.

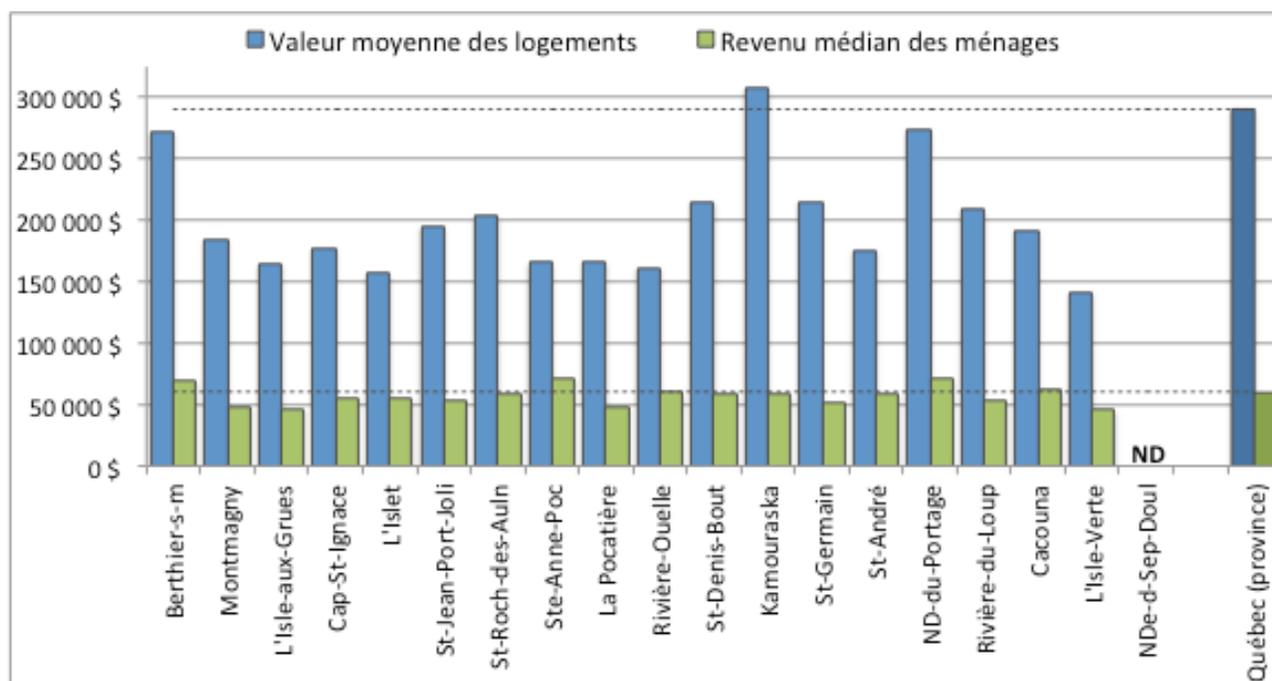
Il suffit d'ailleurs de s'intéresser au lieu de travail de la population active de chacune des municipalités pour constater que, dans la majorité des cas, plus de 50 % des gens travaillent à l'extérieur de leur municipalité de résidence (figure 9). À Montmagny, La Pocatière et Rivière-du-Loup, le pourcentage de citoyens travaillant au sein de leur municipalité de résidence est beaucoup plus élevé (76,6%, 67,2% et 82,7% respectivement), comparativement aux localités voisines. Ces résultats pourraient suggérer que les trois municipalités offrent de l'emploi à une partie de la population active des alentours.



**Figure 9.** Pourcentage de la population active de chaque municipalité qui travaille dans et hors de sa localité de résidence et comparaison avec la moyenne nationale.

À l'opposé, les données du recensement de Statistique Canada ne permettent pas de connaître, pour chaque municipalité, la proportion de travailleurs provenant d'ailleurs. Apparemment, ce taux serait suffisant pour motiver certaines localités, notamment dans les MRC de Montmagny

et L'Islet, à réfléchir à des moyens pour inciter les travailleurs non résidents à s'installer (Chambre de commerce de Montmagny et MRC de L'Islet, communication personnelle).



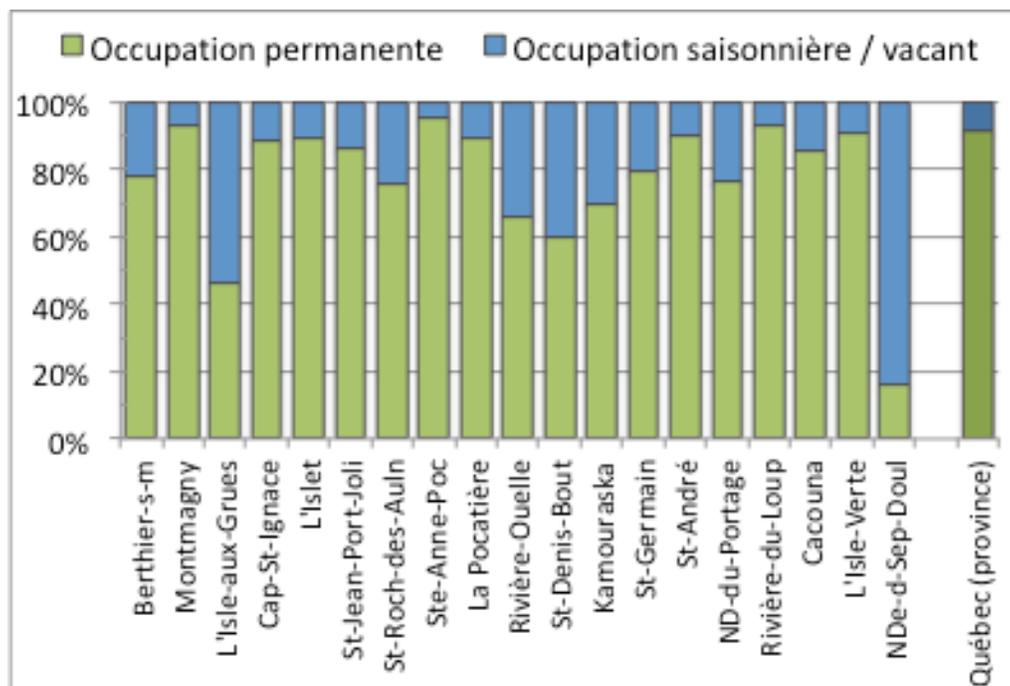
**Figure 10.** Comparaison entre le revenu médian des ménages et la valeur moyenne des logements par municipalités et par rapport à la moyenne nationale.

Le revenu d'emploi médian des ménages varie entre 45 338 \$ et 71 808 \$ selon la municipalité (figure 10 et tableau 5). 14 communautés affichent une rémunération sous la moyenne québécoise (59 822 \$/an) et 4 la surpassent. La valeur moyenne des logements montre une grande variabilité intermunicipale, fluctuant entre 141 489 \$ et 307 829 \$ selon l'endroit. À l'exception du Kamouraska, en coûte moins chez pour acquérir une habitation dans une municipalité du Conseil du Saint-Laurent qu'en moyenne au Québec (290 484 \$). Par ailleurs, l'écart entre le revenu et la valeur des propriétés est généralement réduit pour les municipalités de la TCR comparativement à la moyenne québécoise. Les citoyens désireux de faire l'achat d'un domicile sont donc nettement avantagés.

Au niveau de la province, le taux d'occupation des logements atteint 91,5 %, contre 8,5 % de logis vacants ou occupés de façon saisonnière. Sur le territoire du Conseil du Saint-Laurent, plusieurs municipalités possèdent un fort potentiel récréotouristique due à leur situation en bord de fleuve. Certaines, comme Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage ou encore Cacouna, ont un historique de villégiature qui remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreuses résidences le long du Saint-Laurent servent effectivement de résidence secondaire, uniquement occupée en saison estivale. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs localités affichent un taux d'occupation permanente moindre que la moyenne nationale (figure 11). Sur les îles habitées,

les taux d'occupation particulièrement bas (46,1 % d'occupation permanente à Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues et 15,7 % à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) s'expliquent peut-être aussi par les conditions d'isolement.

**Figure 11.** Taux d'occupation des logements<sup>5</sup> par municipalité comparativement à la moyenne nationale.



<sup>5</sup> Concerne uniquement les logements privés, n'inclus pas les logements collectifs comme les hôpitaux, résidences pour personnes âgées ou étudiantes, les hôtels et autres établissements pour touristes.

**Tableau 5.** Marché de l'emploi et du logement

Municipalité	Indicateurs d'activité			Revenu médian des particuliers	Revenu médian des ménages	Valeur moyenne des propriétés
	Chômage	Activité	Emploi			
Berthier-sur-Mer	3,1%	59,3%	57,4%	38 861 \$	70 336 \$	271 941 \$
Montmagny	5,6%	58,4%	55,1%	29 926 \$	48 804 \$	184 387 \$
St-A-de-l'Isle-aux-Grues	0,0%	<u>69,6%</u>	<u>69,6%</u>	ND	46 976 \$	164 158 \$
Cap-Saint-Ignace	5,9%	64,1%	<u>59,9%</u>	31 824 \$	55 829 \$	177 180 \$
L'Islet	5,2%	62,7%	59,5%	31 640 \$	54 720 \$	156 742 \$
Saint-Jean-Port-Joli	6,6%	62,7%	58,8%	30 436 \$	52 640 \$	194 952 \$
St-Roch-des-Aulnaies	3,3%	57,7%	55,1%	32 320 \$	59 008 \$	203 240 \$
Ste-Anne-de-la-Poc.	6,2%	63,5%	<u>59,6%</u>	<u>33 963 \$</u>	<u>71 808 \$</u>	165 769 \$
La Pocatière	<u>7,7%</u>	57,5%	53,2%	30 891 \$	48 144 \$	166 505 \$
Rivière-Ouelle	5,8%	53,8%	50,6%	31 680 \$	59 712 \$	161 678 \$
St-Denis-de la Bout.	0,0%	47,7%	47,7%	30 288 \$	58 283 \$	215 419 \$
Kamouraska	7,0%	62,6%	58,2%	27 072 \$	58 240 \$	<u>307 829 \$</u>
St-Germain	<u>10,5%</u>	<u>69,1%</u>	<u>61,8%</u>	27 584 \$	52 352 \$	215 381 \$
St-André	5,5%	58,5%	55,3%	30 144 \$	58 752 \$	175 738 \$
ND-du-Portage	<u>10,5%</u>	55,6%	50,2%	<u>40 171 \$</u>	<u>70 571 \$</u>	273 476 \$
Rivière-du-Loup	5,2%	61,5%	58,3%	32 704 \$	53 192 \$	209 080 \$
Cacouna	3,3%	60,3%	58,4%	<u>34 256 \$</u>	<u>62 805 \$</u>	191 857 \$
L'Isle-Verte	<u>12,9%</u>	63,9%	55,7%	26 790 \$	45 338 \$	141 489 \$
ND-des-Sept-Douleurs	ND	ND	ND	ND	ND	ND
<b>Québec (province)</b>	<b>7,2%</b>	<b>64,1%</b>	<b>59,5%</b>	<b>32 975 \$</b>	<b>59 822 \$</b>	<b>290 484 \$</b>

Pour chacun des indices considérés, les résultats qui surpassent la moyenne québécoise sont soulignés.

Source : Recensement 2016, Statistique Canada

L'indice de vitalité économique est une moyenne de trois indicateurs représentatifs de chacune des dimensions essentielles de la vitalité, soit le marché du travail (taux de travailleurs), le niveau de vie (revenu médian des particuliers) et la dynamique démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans). Il vise à mesurer et comparer la vitalité des territoires. Un indice négatif signifie que la municipalité accuse un retard par rapport à une bonne partie des localités québécoises. Au regard de cet indice, Berthier-sur-Mer se démarque nettement, arrivant au 79<sup>e</sup> rang parmi les 1098 localités comparées, devant toutes les autres municipalités du territoire du Conseil du Saint-Laurent ainsi que les 2 plus grandes villes de la province (Montréal et Québec).

**Tableau 6.** Indice de vitalité économique - IVÉ (en 2014)

Municipalité	IVÉ en 2014	Rang (sur 1098 localités)
Berthier-sur-Mer	12,39	79
Montmagny	0,81	487
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	-6,08	874
Cap-Saint-Ignace	0,62	500
L'Islet	4,42	295
Saint-Jean-Port-Joli	0,73	491
Saint-Roch-des-Aulnaies	4,93	271
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	0,11	536
La Pocatière	-3,17	743
Rivière-Ouelle	-3,87	767
Saint-Denis-De La Bouteillerie	-1,00	615
Kamouraska	-5,34	845
Saint-Germain	-3,12	738
Saint-André	0,38	521
Notre-Dame-du-Portage	1,28	450
Rivière-du-Loup	2,46	384
Cacouna	3,94	315
L'Isle-Verte	-3,16	742
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	4,41	517
Montréal	1,62	427
Québec (ville)	9,18	134
Rimouski	4,52	292

Source : Institut de la statistique du Québec, 2014

## Références

Calderhead, C. et J-L. Klein. 2012. L'identité et le territoire dans la reconstruction communautaire des Malécites de Viger. Cahiers de géographie du Québec, Vol. 56 (159) : 583–598. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2012-v56-n159-cgq0552/1015308ar.pdf>

Gérardin, V. et D. McKenney. 2001. Une classification climatique du Québec à partir de modèles de distribution spatiale de données climatiques mensuelles : vers une définition des bioclimats du Québec. Direction du patrimoine écologique et du développement durable, ministère de l'Environnement, Québec. En ligne : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/classification/index.htm>

Gouvernement du Canada. 2017. Profils des Premières Nations. Population inscrite. Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada. En ligne : [http://fnp-ppn.aandc-aadnc.gc.ca/fnp/Main/Search/FNRegPopulation.aspx?BAND\\_NUMBER=54&lang=fra](http://fnp-ppn.aandc-aadnc.gc.ca/fnp/Main/Search/FNRegPopulation.aspx?BAND_NUMBER=54&lang=fra)

Gouvernement du Québec. 2010a. Portrait territorial. Bas-Saint-Laurent. Direction générale du Bas-Saint-Laurent du ministère des Ressources naturelles et de la faune. En ligne : <https://mern.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-bas-saint-laurent.pdf>

Gouvernement du Québec. 2010b. Portrait territorial. Chaudière-Appalaches. Direction générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. En ligne : <https://mern.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-chaudiere-appalaches.pdf>

Larouche, A. 2015. Mémoire relatif au gouvernement de la Première Nation Malécite de Viger. Département des Ressources Naturelles et du Territoire de la Première Nation Malécite de Viger. En ligne : [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole\\_nicolas-riou/documents/DM42.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/DM42.pdf)

MRC de Rivière-du-Loup. 2013. Schéma d'aménagement et de développement révisé. Chapitre 2. Le portrait général de la MRC de Rivière-du-Loup. En ligne : [http://riviereduloup.ca/documents/pdf/MRC/2013/sadr/2-le\\_portrait\\_general\\_de\\_la\\_mrc.pdf](http://riviereduloup.ca/documents/pdf/MRC/2013/sadr/2-le_portrait_general_de_la_mrc.pdf)

OBAKIR, 2014. Plan directeur de l'eau. Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup. Pagination multiple. En ligne : <http://www.obakir.qc.ca/le-plan-directeur-de-leau/portraits-diagnostics-et-pdes/>

OBV Côte-du-Sud. 2014. Plan directeur de l'eau du territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud. Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud, Québec, 256 pages.

Statistique Canada. 2018. Profil du recensement, Recensement de 2016. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>